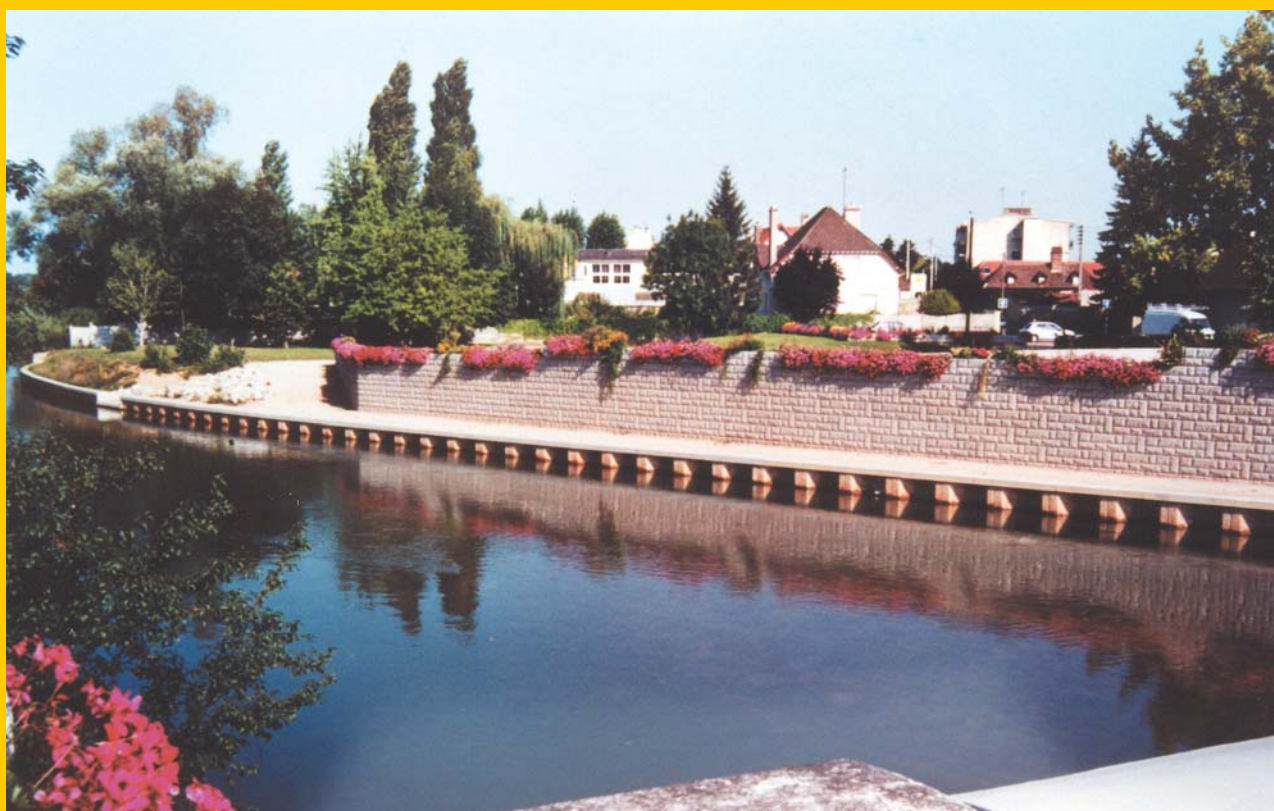


Ensemble pour la protection de l'environnement



Guide pratique du tri à Pont-Sainte-Marie

La collecte sélective à Pont-Sainte-Marie

Avec la mise en place du tri sélectif à compter du 1^{er} janvier 2002, nous allons devoir modifier quelque peu nos habitudes.

Dernièrement, vous avez eu la visite de nos trois ambassadeurs du tri, qui ont pu vous expliquer en détail, les différents matériaux à trier. Ils vous ont remis, à cette occasion, des sacs en plastique destinés à recevoir ces produits.

Chaque mercredi matin, ces sacs transparents seront collectés en porte à porte.

Le geste de tri que vous ferez est d'autant plus important, qu'il a une incidence directe sur les aides financières que nous percevons de nos partenaires, Eco Emballage et l'ADEME. Plus nous trierons, mieux nous trierons, plus nous percevrons de subventions.

En plus du tri sélectif en porte à porte, nous allons développer le nombre de points d'apport volontaire. La commune en comptera dix, répartis sur l'ensemble de nos quartiers.

Ainsi, vous pourrez déposer à proximité de chez vous, verre, journaux, magazines et prospectus.

Ensemble, soyons soucieux de notre environnement grâce à des gestes simples qui, bientôt, seront habituels.

Pascal LANDREAT
Maire

Le tri,



c'est simple

Les différentes modalités de tri adoptée par la commune

LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

LA COLLECTE HABITUELLE

Il s'agit des déchets habituels (restes de repas, vaisselle, papiers gras, huiles végétales, emballages non vides, litière d'animaux). Ces déchets sont déposés dans une poubelle au couvercle bordeaux, qui est fournit par la commune. Les emballages sont ensuite ramassés par une benne spécifique selon un calendrier de passage bien précis.



LA COLLECTE SELECTIVE

Il s'agit de séparer les emballages recyclables des autres déchets. Ils seront collectés séparément. Les déchets sont déposés dans une poubelle à couvercle jaune. Les emballages recyclables sont ensuite acheminés et triés.



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

LES CONTENEURS

Ils sont mis à disposition de la population sur la voie publique.

Il existe un conteneur par matériaux, un pour le verre et un pour les journaux et magazines.

Ils seront plus nombreux et plus près de chez vous



LA DECHETTERIE

C'est un endroit clôturé et gardé dans lequel les habitants viennent déposer les produits autres que les ordures ménagères : déchets verts, appareils électroménagers usagers, huiles de vidange, gravats...



Pour trier, quels sont vos

Pour les bouteilles en plastique,
briques alimentaires, boîtes métalliques
et cartonnettes



un bac
habitat collectif

ou



un sac
habitat individuel

En fonction de votre habitation, vous disposez
d'un bac à couvercle jaune collectif ou d'un sac transparent
individuel. Il sera collecté à votre domicile. **Pratique !**

équipements ?

**Pour les journaux,
magazines, prospectus**

Pour le verre



**des conteneurs supplémentaires...
plus proches de chez vous !**

Ces conteneurs, vous les connaissez déjà ! Pour que cela soit plus facile pour vous, ils vont être plus nombreux.

Pour les déchets : votre poubelle habituelle

Bouteilles en

**Vous les mettez en vrac et vides
jaune ou le sac transparent**



Les bouteilles d'eau, jus de fruit, soda, lait, soupe
Les flacons de produits ménagers : adoucissant,
lessive, liquide lave vaisselle, javel...
Les flacons de produits de toilette
Les cubitainers

Vous jetez dans votre poubelle habi



Pots de produits laitiers



Suremballages, sacs,
films en plastique



Barquettes
en polystyrène

plastique

Bouteilles
en plastique

dans le bac au couvercle



ou



tuelle

Boîtes métalliques briques et cartons

Vous les mettez en vrac et vides
jaune ou le sac transparent



**Les briques
alimentaires**



**Les boîtes et les
suremballages
en cartons**



**Les boîtes de
conserve, les boîtes
de boissons, les
aérosols et les
bidons**

Vous jetez dans votre poubelle ha



Boîtes contenant
des restes



Boîtes en carton salies ou
contenant des restes



Couches-culottes

ques, tonnettes

dans le bac au couvercle



ou



Boîtes métalliques,
briques, cartonnettes

bituelle

Journaux et

Vous les portez au conteneur papier



Les journaux



Les magazines

Vous jetez dans votre poubelle habi



Films en plastique

magazines



Les prospectus



**Journaux
Magazines**

tuelle

Bouteilles, bo en verre

**Vous les portez au conteneur ver
ni couvercle)**



Les bouteilles



**Les bocaux de conserve
et les pots**

Vous jetez dans votre poubelle habi



Vaisselle, faïence,
porcelaine



Pots
de fleurs



Ampoules

caux, pots

re (sans bouchon, ni capsule,



tuelle

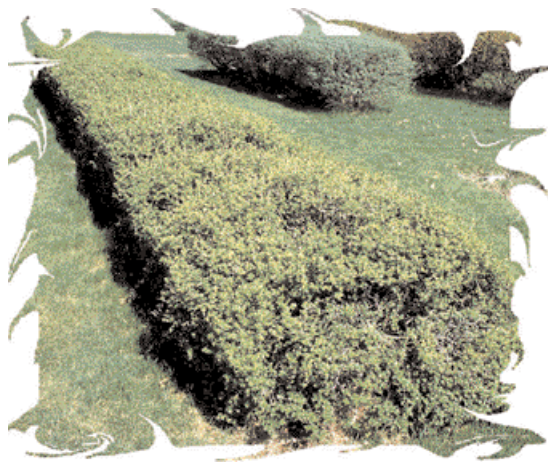
Verre

Autres déchets

Vous les portez à la déchetterie



**Appareils électroménagers usagés (réfrigérateur, télévision...)
matelas, sommier,**



Déchets verts



Gravats



Huile de vidange...





Ville de Pont-Sainte-Marie

Ensemble pour la protection de l'environnement



Des bacs ou des sacs sont remis à chaque habitant, et le nombre de conteneurs pour les papiers et le verre va être augmenté.

Nous voulons recycler, alors, à vous de trier !

Nous ne sommes pas les seuls à le faire. En France, 30 millions d'habitants trient quotidiennement leurs déchets et ont dit "oui" au recyclage !

Rejoignons-les !

**Un doute... une question ?
Appelez le 03-25-81-20-54
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**



Ville de Pont-Sainte-Marie

ADEME



 PROGRAMME
ECO-EMBALLAGES